Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1927)**

Heft 16

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Résistance vive d'un acier IZETT (0,15 % *C* et 0,44 % *Mn*), *en fonction de différents degrés d'écrouissage suivi d'un réchauffage d'une demi-heure à 250° C. Tôle de 25 mm. d'épaisseur avec entaille de 4 mm de diamètre.*

	Dimensions des éprouvettes	Résilience, en kgm/cm², correspondant à un degré d'écrouissage de			
		0	5%	10%	15%
Essais « en travers »	$b \times 30 \times 160$	21,7	16,9	10 3	—
	avec les 2 croûtes de	20,7	18,5	6,9	—
	laminage	21,5	17,1	5 2	—
	$15 \times 30 \times 160$	26,8	17,9	15,8	—
	avec 1 croûte de	23,0	17,9	17,8	—
	laminage	24,8	19,0	13,7	—
Essais « en long »	$b \times 30 \times 160$	27,0	23,2	21,9	17,1
	avec les 2 croûtes de	26,6	23,6	15,4	15,2
	laminage	26,2	18,7	18,4	18,1
	$15 \times 30 \times 160$	31,2	22,6	20,2	19,3
	avec 1 croûte de	30,9	20,5	20,8	19,1
	laminage	29,6	24,3	20,7	19,2

Dans les mêmes conditions d'essai, une tôle en acier ordinaire pour chaudière n'accuserait souvent qu'une résilience de 1 à 3 kgm/cm² après un écrouissage de 5 %.

Voici, enfin, les « caractéristiques de traction » des 4 nuances d'acier *Izett* conformes au projet de nouvelle législation allemande sur les chaudières à vapeur :

Marque	Résistance à la rupture kg/mm²	allongement, en % sur une longueur utile	
		$l = 11{,}3\sqrt{s}$	$l = 5{,}65\sqrt{s}$
I	35-44	27-22	31-26
II	41-50	25-20	29-24
III	44-53	22-20	26-24
IV	47-56	20-18	24-22

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Gabriel Nicole, ingénieur, directeur de la Compagnie vaudoise des forces de Joux et de l'Orbe, l'intéressante lettre suivante :

Dans son article nécrologique consacré à la mémoire de M. *Emile Colomb*,[1] l'auteur nous dit que les négociations relatives à la construction du Simplon aboutirent après le rachat et grâce au rachat. Il y a là une erreur manifeste que je vous prie de rectifier.

La situation financière de la *Suisse Occidentale-Simplon* n'étant pas assez forte pour lui permettre d'entreprendre par ses propres moyens un travail de l'importance du Simplon, on en vint à l'idée de la fusion de cette compagnie avec celle du *Jura-Berne-Lucerne*.

La nouvelle compagnie du *Jura-Simplon* se mit à l'œuvre sans tarder et, après de laborieuses négociations internationales, arrêta le tracé définitif. Les travaux purent commencer en 1897 et après le rachat, en 1903, les Chemins de fer fédéraux n'eurent qu'à parachever l'œuvre qui était en bonne voie d'exécution.

Au surplus, la réunion dans les mêmes mains des deux grandes voies ferroviaires transalpines, Gothard et Simplon, n'a pas été heureuse pour la Suisse romande, en ce sens qu'au lieu d'avoir deux voies concurrentes, on en a fait deux lignes parallèles et équivalentes. Les avantages du Simplon au point de vue kilométrique et temps de parcours sont ainsi annihilés par des stationnements prolongés aux gares-frontière ou de bifurcation, afin de ne pas nuire au Gothard dont la longueur kilométrique sur territoire suisse intéresse davantage les C. F. F.

Veuillez agréer, etc. G. Nicole.

[1] Paru dans le *Bulletin technique* du 28 juin 1927.

SOCIÉTÉS

Concours de la Fondation Denzler de l'Association Suisse des Electriciens (A. S. E.)

La commission de l'A. S. E. de la Fondation Denzler ouvre sur la base des statuts de la Fondation un concours sur le sujet suivant :

Etude systématique et critique des systèmes et moyens appliqués jusqu'ici à la protection des usines génératrices et des installations de distribution à haute tension contre les surintensités (relais sélectif, etc.) ; développement d'un système de protection contre les surintensités pratiquement utilisable, à sélection sûre et correcte, pour le cas général d'usines génératrices interconnectées par des réseaux bouclés.

Récompenses : Fr. 6000. Terme : 30 juin 1928.

Les conditions détaillées du Concours peuvent être demandées au Secrétariat de l'A. S. E., à Zurich, Seefeldstrasse 301.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Le IIIe Congrès international pour l'organisation scientifique du travail aura lieu à Rome, du 5 au 8 septembre prochain.

Thèmes : Industrie et commerce des produits industriels. — Agriculture et commerce des produits agricoles. — Entreprises publiques et d'intérêt général. — Economie domestique.

Visite de la Rome antique et, au retour, possibilité de visiter les usines *Fiat*, à Turin.

Outre les représentants officiels des Etats, Administrations, Associations, etc., les particuliers sont admis au Congrès.

Prix de la carte de congressiste : 100 lire. (Accompagnants : 50 lire.) Réduction de 50 % sur les tarifs des chemins de fer de l'Etat italien.

Le Secrétariat de la S. I. A. (Zurich, Tiefenhöfe 11) reçoit les inscriptions et tient à la disposition des intéressés le programme, en français et en allemand, du Congrès.

BIBLIOGRAPHIE

Dreissig Jahre Aktiengesellschaft der Eisen- und Stahlwerke vormals Georg Fischer, Schaffhausen.

C'est le titre d'un ouvrage de luxe, richement illustré, que la Société G. Fischer a offert à ses actionnaires à l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation, mais ces trente ans d'existence sous la forme de société anonyme ne sont qu'une courte période de l'histoire des Etablissements G. Fischer puisqu'ils ont pour origine la petite fabrique d'aciers au creuset créée en *1802* par *Jean Conrad Fischer*, l'inventeur d'un acier « jaune », célèbre, en son temps, par des propriétés qui le qualifiaient pour la fabrication des tubes de canons et de nombreux autres usages. Malheureusement, J.-C. Fischer, qui étonna les métallurgistes anglais en leur présentant des ressorts en acier laminé, pour l'horlogerie, et lança le premier sur le marché un acier *au nickel*, avait plus d'aptitudes pour les travaux de recherches que pour l'exploitation commerciale de ses inventions ; aussi, à sa mort, survenue en 1854, son personnel se réduisait à *un* fondeur et *un* manœuvre. Heureusement, son neveu et successeur, Georges Fischer, était d'une autre trempe : il imprima un vigoureux essor à l'affaire, entreprit la fabrication de la fonte malléable et des « raccords », et son œuvre fut